

Audience du 15.03.2012

Notes d'audience - Troisième Chambre Correctionnelle  
Affaire n° 10/00611  
Audience du 3 Novembre 2011 et suivants

Audience ouverte à 14 heures.

Me TOPALOFF, avocat de parties civiles, a déposé des conclusions rectificatives et récapitulatives ;

Me SOULEZ-LARIVIERE, avocat de M. BIECHLIN et de la Société Grande Paroisse, a été entendu en ses conclusions oralement développées ;

M. BIECHLIN : je n'ai rien à rajouter

M. GRASSET : je n'ai rien à rajouter.

Audience levée à 15 h 28

LES GREFFIERS



LE PRESIDENT

